

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK

SEANCE DU 03 NOVEMBRE 2025

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	13	10

L'an deux mille vingt-cinq, le 03 novembre 2025, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GAILLOT, Maire.

MEMBRES PRESENTS : GAILLOT Philippe, MENEGHIN Gaël, IMMER Alain, SIVEC Jean, OGER Isabelle, REUTER Olivier, THILL Céline, VALANCE Bénédicte, VIEIRA Christophe, WALLERICH Alain ;

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : GUINDT Philippe, DEBAILLEUL Delphine ;

MEMBRES ABSENTS NON-EXCUSES : BRUN Jérôme.

Madame Isabelle OGER est désignée pour remplir la fonction de Secrétaire de séance et l'accepte.

Objet : 2025 – 968 – Réseau Mobilité Fluo pris en charge par TEMO

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que par suite de l'adhésion de l'ensemble des communes de la CCCE (Communauté de Communes de Cattenom et Environs) au Syndicat TeMo, la compétence « mobilité », jusque-là exercée par la Région Grand-Est est désormais transférée à TeMo et c'est ainsi que depuis le 1^{er} septembre 2025 tous les services de transports en commun auparavant assurés par le réseau Fluo sont désormais pris en charge par TeMo.

Les points essentiels, concernant notre commune sont les suivants :

- Toutes les démarches liées au transport (inscriptions, horaires, infos réseau, etc.) doivent désormais être effectuées sur le site officiel : www.temo-mosellenord.fr et dans les agences Temo'b ;
- La ligne Fluo 106, intègre désormais le réseau Temo'b et dessert la CCCE. ;
- Ouverte à tous les usagers, cette ligne répond à la fois aux besoins scolaires (notamment en direction des lycées de Thionville) et à ceux du grand public ;
- L'offre est renforcée avec 4 allers-retours quotidiens supplémentaires, par rapport au service initialement proposé par la Région Grand Est, tout en conservant les mêmes arrêts ;
- L'offre méridienne dans les communes déjà desservies reste assurée par le TeMo.
- Les nouveaux horaires permettent :
 - Des arrivées à Thionville pour les débuts de cours à 9h00 et 10h00 ;
 - Des départs avancés en début d'après-midi ;
 - Une pause méridienne pour certaines communes, facilitant les trajets en journée.

Par ailleurs, 12 lignes scolaires Fluo desservant la CCCE sont transférées de la Région vers le TeMo.

Cette évolution contribue à élargir l'offre de mobilité sur le territoire, et à améliorer les correspondances pour l'ensemble des voyageurs.

Monsieur MENEGHIN propose d'ajouter un lien sur PanneauPocket et sur le site de la mairie qui redirigera les usagers directement sur le site de TEMO, pour permettre aux usagers de connaître toutes les lignes de transport et les éventuels retards/perturbations.

Le Conseil après avoir échangé sur ces différents points, à l'unanimité, **donne acte** de la présentation qui leur a été faite et **approuve** la mise en place de liens vers TeMo pour PanneauPocket et le site de la mairie.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 24 novembre 2025

Le Maire :

Philippe GAILLOT

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été publié sur le site internet de la mairie le 24/11/2025
Le Maire,

